



Mairie de Combs-la-Ville
Place de l'Hôtel de Ville
B.P. 116 - 77 385 Combs-la-Ville Cedex
Tel. : 01 64 13.16.00
Fax : 01 60.18.06.15

Jun 2019

FICHE DE POSTE

Intitulé du poste : **BRIGADIER CHEF PRINCIPAL DE LA POLICE MUNICIPALE – ADJOINT AU CHEF DE SERVICE ET RESPONSABLE DE BRIGADE**

DIRECTION : Direction Générale Adjointe des Services
SERVICE : POLICE MUNICIPALE

Particularité : armement létale de catégorie B

I – DESCRIPTION DU POSTE

Missions principales :

Sous l'autorité du chef de service de la police municipale, l'Adjoint au chef de service :

- Assurera le remplacement du chef de service pour cela : dirige et coordonne le service.

Sous l'autorité du chef de service de la police municipale, il assurera le rôle de chef de brigade :

- Encadrera une brigade de 2 agents placés sous son autorité.
- Participera à la coordination de la brigade.
- Sera chargé d'assurer la sûreté, la tranquillité, la salubrité publique, la protection des personnes et des biens.

Placé sous la responsabilité de :

Chef de Police Municipale ou de la DGAS lors de l'absence du chef de police municipale

Niveau du poste dans l'organigramme :

DGS → DGAS → Chef de Police Municipale → Adjoint - Responsable de brigade

Activités principales :

- Assure le remplacement du chef de police municipale en cas d'absence.
- Met en oeuvre les moyens nécessaires à la surveillance, la prévention et la répression des actes délictueux et contraventionnels.
- Assure le développement d'une relation de proximité avec la population et l'ensemble des partenaires intervenant dans le domaine de la sécurité.
- Participe quotidiennement sur le terrain aux missions qui incombent aux agents de la police municipale, îlotage et contact avec la population.
- Veille à l'application des conventions de coordination (PN, SNCF).
- Applique les notes et consignes, les arrêtés municipaux.
- Contrôle la gestion des stocks, fournitures, armement.
- Participe à l'évaluation professionnelle de ses agents.
- Rédige les bilans d'activités, et rapports.
- Est le relais indispensable entre les agents et le supérieur hiérarchique (retour d'informations au quotidien).

II – PROFIL DU POSTE

Connaissances théoriques et pratiques

- Bonnes connaissances du métier de Policier Municipal
- Formation sur l'armement recommandée

Savoir-faire

- Management de personnel
- Rédaction aisée
- Esprit d'initiative sur le terrain
- Esprit d'équipe
- Etre apte à entretenir des relations partenariales
- Expérience en management et en opérationnel
- Retour d'informations auprès de la hiérarchie

Savoir-être

- Sens du service public
- Sens du contact, des relations humaines et du travail en équipe
- Avoir le sens des responsabilités et de l'autorité
- Rigueur, disponibilité et discrétion

III – LES CONTRAINTES SPECIFIQUES DU POSTE

Participation aux manifestations locales.

Horaires adaptés au fonctionnement du service : horaires de brigade sauf dans le cas d'une obligation de service, de réunions administratives ou publiques ou événements importants.

Remplacement du chef de service.

IV – NIVEAU DE RECRUTEMENT (grade)

Agent de catégorie C – Brigadier-Chef Principal

V – CONDITIONS DE TRAVAIL ET AVANTAGES LOCAUX

Temps de travail : 37h30 hebdomadaires

RTT : 6.5 jours

Congés : 32 jours

Régime indemnitaire : lié au poste et à la fonction NBI OUI NON

Adhésion au CNAS

Protection sociale complémentaire (garantie maintien de salaire) = adhésion possible au contrat collectif Territoria Mutuelle

Restauration municipale.

Véhicule : non

La présente fiche de poste est susceptible d'évolutions selon nécessités (missions et conditions de travail).

Poste à pourvoir rapidement.

**Une lettre de candidature et un CV sont à adresser le plus rapidement possible
à l'attention de Monsieur le Maire
Hôtel de Ville – Esplanade Charles de Gaulle
77380 COMBS LA VILLE
contact@mairie-combs-la-ville.fr**